Justificatif de parution

Justificatif généré le 29/03/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 29/03/2022
Département de publication : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=283772
N° d'annonce : 597883

ALTHA BEAUTY

SAS au capital de 5.000 €

Siège social : 3 Cours des Longs Prés 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

880 114 087 R.C.S. Nanterre

Selon procès verbal de l'AGE du 31 décembre 2021 à 9h30 , il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2021 et nommé en qualité de liquidateur Madame Marie Sophie DUPONT demeurant 3 Cours des Longs Prés- 92100 Boulogne Billancourt

Le siege de la liquidation est fixé au siège social

Selon second procès verbal de l'AGE du 31 décembre 2021 à 15 h 30 , les associés ont approuvés les comptes de liquidation , donné quitus au liquidateur

et prononcé la clôture définitive de la liquidation

La société sera radiée au RCS de Nanterre

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeGoA4YzQ

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGoA4YzQ

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)